

14/11 + 71 % du versement transport dans la Communauté d'Agglomération de Niort : Les chefs d'entreprises n'acceptent pas cette hausse !

vendredi 15 novembre 2013, par [lpe](#)

Les représentants de la CGPME, du MEDEF, de la Fédération du Bâtiment et de l'UIMM se sont rendus le 13 novembre à une réunion commune à la Communauté d'agglomération de Niort (CAN) dans le cadre du conflit qui les oppose, sur l'augmentation du versement transport et le projet de Transport en commun en site propre (TCSP) dont l'utilité pour les entreprises et les salariés n'est toujours pas démontrée. Etaient aussi présents les syndicats de salariés.

Cette réunion était organisée par la CAN suite à une conférence de presse dans laquelle l'ensemble des acteurs économiques ([lire ici](#)) avait exprimé son opposition au projet, le 18 octobre dernier.

A l'issue de cette réunion, les représentants des chefs d'entreprise présents, et en accord avec le Président de l'UPA empêché, rappellent que :

- Cette hausse des prélèvements est inacceptable pour les entreprises et va avoir de lourdes conséquences sur l'économie locale. En effet, la situation économique de nos entreprises fait que nous ne pouvons supporter une telle augmentation. Les entreprises doivent pouvoir concentrer tous leurs moyens financiers sur l'innovation, les investissements productifs...
- Cette augmentation du versement transport aura également une répercussion directe sur le pouvoir d'achat de nos salariés. En effet, l'augmentation des charges a des conséquences sur les performances économiques des entreprises. Qui dit baisse des bénéfices, dit baisse de la redistribution aux salariés (intéressement, participation...)
- L'augmentation touchant toutes les entreprises de plus de 9 salariés, y compris les employeurs publics, elle aura inévitablement un impact sur les habitants de la CAN. Comment les mairies, la CAN, le Conseil Général, le Centre hospitalier... financeront l'augmentation de 71 % de cette taxe ? Une hausse de la fiscalité sur les ménages s'ajoutera-t-elle à la hausse de la fiscalité sur nos entreprises ? Cela semble inévitable. Les effets sur le pouvoir d'achat seront ainsi significatifs.

Au final, et par effet domino, c'est tout l'équilibre économique local qui est menacé par ce projet.

Les représentants des chefs d'entreprise demandent donc le retrait immédiat de ce projet de TCSP.

Pour rappel : Un projet estimé actuellement à 110M€.

Ce projet entraînera dès janvier 2014 une augmentation du versement transport de + 71 % : il passera de 1,05 % à 1,80 % de la masse salariale (soit une augmentation moyenne de 270 €/ salarié/an). Il est prévu que cet impôt soit supporté exclusivement par les employeurs privés et publics de plus de 9 salariés de la Communauté d'agglomération de Niort.

Chaque année, ce sont plus de 10 M€ qui vont être pris sur les entreprises de la CAN, en plus des 14M€ déjà prélevés pour financer les transports en commun. Cette hausse a pour effet direct une augmentation du coût du travail, et une réduction supplémentaire des marges et de la compétitivité de nos entreprises. Et l'entrée en service du TCSP n'est prévue qu'en 2020 !